

164



AFRIQUE

POPULATIONS DU LITTORAL ALGÉRIEN.

3	7	8	10
5	1		6

Les figures n^{os} 1 et 2 représentent des danseuses de profession. La danse est, en effet, abandonnée chez les Arabes au peuple, aux esclaves et à des femmes qui en font métier. Celles-ci se divisent en deux classes, dont l'une ne va que dans les maisons riches, et dont l'autre court les rues. — Les *a'ouâlem* du premier rang font la grande distraction des harems; les paroles de leurs chants sont décentes et leur danse ne se compose que de poses et de mouvements gracieux; leurs pieds ne quittent pas le sol. Les unes dansent pendant que les autres chantent en s'accompagnant du tambour de basque ou du *darâboukkéh*, ou enfin de la petite mandoline, *tanbour boulghâry*, dont nous donnons la description plus bas. Ce chant est mélancolique, et on répète le même air douze ou quinze fois, jusqu'à ce que la fatigue oblige la danseuse à s'arrêter.

Les *a'ouâlem* publiques ne se trouvent que dans les villes; on leur donne le nom particulier de *ghaouâzy*. Les Européens les appellent à tort des *almées*, celles-ci étant simplement chanteuses et ne dansant pas. Les *ghaouâzy* sont accompagnées par un musicien dont l'archet fait résonner le *rabâb* (instrument à deux cordes), et par une vieille femme marquant le rythme avec le *darâboukkéh*; les deux mains de la danseuse agitent des castagnettes métalliques qu'elles font résonner d'abord avec éclat, pour finir par en étouffer graduellement la sonorité. La danse de ces filles, au pantalon rayé, à la robe transparente, est à vrai dire une pantomime dont l'action est toute dans les hanches, dans la partie inférieure du corps jusqu'aux genoux, et dans les mouvements des bras; elle finit par un ralentissement gradué, jusqu'à l'immobilité.

Le n^o 3 représente une Mauresque en costume de ville.

Le n^o 4 — une servante à Alger.

Le n^o 5 — une juive d'Alger.

Le n^o 6 représente un paysan des environs d'Alger, jouant du *tanbour boulghâry*. Quoique Mahomet ait proscrit la musique, les Arabes ont des chants pour la plupart des circonstances de la vie, pour les funérailles comme pour les divers travaux. Ces chants peuvent différer de forme et de caractère; mais il en est de même à Bagdad, à Damas, à Alep, au Caire. Le *tanbour* ou *tounbour* est d'un usage général en Orient: c'est un instrument à

cordes dont le corps de résonnance est surmonté d'un manche sur lequel sont tendues des cordes métalliques pincées avec un plectre ; il y en a de toutes les grandeurs. Le *tanbour boulgâry*, dont le nom semble indiquer une origine bulgare, est le plus petit de ces instruments ; la table est de sapin, le manche et le cheviller de bois d'érable incrusté de nacre de perle ; il a une corde de laiton et trois d'acier. Le joueur ne fait résonner qu'une corde ou plusieurs cordes à l'unisson avec une plume d'aigle ou un morceau d'écaïlle, mais jamais avec les doigts (1).

Les n^{os} 7, 8, 9, 10 représentent des Maures des campagnes ; le n^o 9, avec ses enfants, a toutes les allures des sorcières ; le n^o 10 offre un type de mendiant.

(*Ces costumes, donnés par les photographies de M. Boyer, à Alger, et de M. Prod'hom, à Bône (Algérie), ont été gravés d'après les peintures de M. J. Bastinos.*) Voir aussi Lane, *Manners and Customs of the modern Egyptians* ; London, 1846, 2 vol. in-12.

(1) Fétis, *la Musique chez les peuples d'origine sémitique*.



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Urrabiétta lith